

MESNIL-EN-OUCHE

Le PLU et les investissements adoptés

Après quatre ans de travail et 140 réunions, le plan local d'urbanisme de Mesnil-en-Ouche a été adopté mardi soir par le conseil municipal. Entamé sous le mandat de Jean-Noël Montier, il entrera en application d'ici la mi-avril.

Entre densification des zones urbaines, préservation des terres agricoles, changement de destination de bâtiments et protection de la biodiversité et du patrimoine, le PLU prévoit l'aménagement de 280 nouveaux logements à l'horizon 2030. Si dans les années à venir, des ajustements de détails pourront être réalisés, la version finale a été adoptée à l'unanimité, moins une voix. Daniel Groult, maire-délégué d'Épinay, a seulement fait remarquer que le nouveau PLU n'encourageait pas suffisamment la plantation de haies.

Profiter des taux bas

La séance de mardi a aussi été l'occasion de voter le compte administra-



Le conseil municipal a approuvé le plan local d'urbanisme et le programme d'investissements pour 2021. (Photo : Françoise Preyre)

tif et le compte de gestion de l'exercice 2020, avec un résultat comptable de 3 130 000 €, supérieur de 6,38 % par rapport à 2019. Une santé financière qui reste fragile, « les taux d'emprunt très bas ne durent qu'un temps, a souligné Mathieu Vandooren, 5e adjoint chargé des finances. *L'excédent diminuera sans doute fortement. Il est donc temps de réaliser les investissements les plus lourds, pour préserver notre ca-*

pacité d'autofinancement sans augmenter la fiscalité. D'où la nécessité d'établir un plan pluriannuel d'investissement ».

Le programme d'investissement pour 2021 a d'ailleurs été voté. Il s'élève à 6 210 860 € et prend en compte les restes à réaliser et les reports d'investissements qui n'ont pu être effectués en 2020. Sans oublier de nouveaux montants, de l'ordre d'un peu plus de 4 millions d'euros.